

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN



L'inscription se fait obligatoirement en fin de 6^e et l'option doit être suivie de la 5^e à la 3^e.

L'ORGANISATION DES COURS : - des **horaires** modestes (1h en 5^e et 2h en 4^e et en 3^e).
- une utilisation régulière des outils numériques.

BOUSCULONS DES CLICHÉS :

1) le latin est une matière élitiste : NON. Le latin est ouvert à tous les élèves curieux, qui commencent donc son apprentissage avec le même niveau.

2) Le latin est une surcharge de travail : NON. L'option exige un travail certes régulier mais modeste et toujours évalué de façon positive.

3) Le latin est une langue « morte », inutile : NON. Le latin a donné +80 % des mots du français. Il est à l'origine des langues romanes dont l'espagnol ou l'italien mais aussi de +50°/° des mots anglais.

LES ATOUTS DU LATIN :

1) Une ouverture historique et culturelle unique : le latin permet en effet de revisiter la **mythologie**, de découvrir **l'Histoire antique**, de **comprendre les origines de l'Europe**, d'étudier la **civilisation romaine**, de s'initier enfin à la **littérature** et à **l'Histoire des Arts**.

2) Le développement de qualités telles que **l'esprit d'analyse**, le **raisonnement** et la logique, la rigueur.

3) Le renforcement de l'apprentissage de la langue française : **l'enrichissement du vocabulaire** et **l'amélioration de l'orthographe** par l'étymologie, ainsi qu'une meilleure maîtrise des structures grammaticales.

4) Une aide précieuse également **pour** l'apprentissage des langues latines comme **l'espagnol** (et l'italien au lycée) ou à déclinaison comme **l'allemand**.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cet enseignement, vous devez cocher la case correspondante sur le formulaire d'inscription.
